

**ASSOCIATION PREVENTION SANTE  
ET TRAVAIL 06  
C.M.T.I.**

*5/7, Rue Delille  
06000 NICE*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 Décembre 2024**

**MYRIAM CARULLA-BOVIS**

**MATHIEU DENIS**

**GILLES REYNIER**

*Experts-Comptables*

*Commissaires aux Comptes*

**FRANÇOISE MARRA**

*Expert-Comptable*

Aux membres du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de l'Association PREVENTION SANTE ET TRAVAIL 06,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association PREVENTION SANTE ET TRAVAIL 06 relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice, le 10 Avril 2025



Le Commissaire aux Comptes  
S.A.S. sudconseil.com  
Gilles REYNIER

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	107 781	55 851	51 929	85 020	33 091	38.92
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	43 180		43 180	43 180		
	Constructions	763 627	443 132	320 495	342 839	22 344	6.52
	Installations techniques Matériel et outillage	68 464	54 646	13 818	7 223	6 595	91.31
	Autres immobilisations corporelles	462 252	378 538	83 714	97 384	13 670	14.04
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 744		2 744	2 744			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	85 131		85 131	88 513	3 382	3.82	
Autres immobilisations financières	8 030		8 030	7 732	298	3.85	
<b>Total I</b>	1 541 208	932 167	609 041	674 635	65 594	9.72	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				488	488	100.00
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	259 034	26 937	232 097	324 082	91 984	28.38
	Autres créances	22 856		22 856	85 650	62 794	73.31
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	2 256 834		2 256 834	1 947 545	309 289	15.88	
Charges constatées d'avance (3)	65 893		65 893	62 207	3 686	5.92	
<b>Total III</b>	2 604 617	26 937	2 577 680	2 419 971	157 709	6.52	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	4 145 825	959 104	3 186 721	3 094 606	92 115	2.98	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	466 265	466 265		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 452 072	1 313 966	138 105	10.51
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	157 930	138 105	19 825	14.35
	<b>Autres fonds associatifs</b>				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
<b>Total I</b>	2 076 267	1 918 337	157 930	8.23	
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	5 500	1 500	4 000	266.67
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources					
<b>Total III</b>	5 500	1 500	4 000	266.67	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	274 312	346 353	72 040	20.80
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		87 724	87 724	100.00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 065	89 367	4 302	4.81
	Dettes fiscales et sociales	546 132	526 993	19 139	3.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	68 811	55 127	13 684	24.82
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	130 634	69 206	61 429	88.76
	<b>Total IV</b>	1 104 954	1 174 769	69 815	5.94
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		3 186 721	3 094 606	92 115	2.98

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

974 320 1 105 564

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	3 029 075	2 844 787	184 288	6.48
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	46 518	77 554	31 036	40.02
Collectes				
Cotisations				
Autres produits				
<b>Total I</b>	<b>3 075 593</b>	<b>2 922 342</b>	<b>153 252</b>	<b>5.24</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	400 331	358 964	41 367	11.52
Impôts, taxes et versements assimilés	30 086	28 372	1 714	6.04
Salaires et traitements	1 597 014	1 547 222	49 792	3.22
Charges sociales	807 743	773 522	34 221	4.42
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	85 338	74 157	11 181	15.08
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	26 937	17 262	9 675	56.05
Pour risques et charges : dotations aux provisions	5 500	1 500	4 000	266.67
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	56	2 423	2 367	97.71
<b>Total II</b>	<b>2 953 004</b>	<b>2 803 423</b>	<b>149 582</b>	<b>5.34</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>122 589</b>	<b>118 919</b>	<b>3 670</b>	<b>3.09</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations	450		450	
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	86 122	65 781	20 342	30.92
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>86 572</b>	<b>65 781</b>	<b>20 792</b>	<b>31.61</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	3 975	5 114	1 139	22.27
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>3 975</b>	<b>5 114</b>	<b>1 139</b>	<b>22.27</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>82 597</b>	<b>60 666</b>	<b>21 931</b>	<b>36.15</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>205 186</b>	<b>179 585</b>	<b>25 601</b>	<b>14.26</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 083	830	253	30.55
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total VII</b>	<b>1 083</b>	<b>830</b>	<b>253</b>	<b>30.55</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 019	93	926	992.49
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	72	1 609	1 537	95.53
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>1 091</b>	<b>1 703</b>	<b>612</b>	<b>35.93</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>8</b>	<b>873</b>	<b>865</b>	<b>99.12</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)	47 248	40 607	6 641	16.35
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>3 163 249</b>	<b>2 988 952</b>	<b>174 297</b>	<b>5.83</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>3 005 318</b>	<b>2 850 846</b>	<b>154 472</b>	<b>5.42</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>157 930</b>	<b>138 105</b>	<b>19 825</b>	<b>14.35</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>157 930</b>	<b>138 105</b>	<b>19 825</b>	<b>14.35</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 186 721.20 et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 029 075€ et dégageant un excédent de 157 930.31Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

L'article 11 de la loi du 2 août 2021 (art. L. 4622-9-3 du code du travail) dispose que chaque service de prévention et de santé au travail (SPSTI) fait l'objet d'une procédure de certification, réalisée par un organisme indépendant, visant à porter une appréciation à l'aide de référentiels.

Trois niveaux de certification sont définis, respectivement pour une durée de deux ans, de trois ans et de cinq ans.

L'association "Prévention Santé et Travail 06" présentera le niveau 1 de la certification prévue par la nouvelle législation avant le 01 mai 2025

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	1 500	5 500	1 500		5 500
<b>TOTAL</b>	<b>1 500</b>	<b>5 500</b>	<b>1 500</b>		<b>5 500</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	17 262	26 937	17 262		26 937
<b>TOTAL</b>	<b>17 262</b>	<b>26 937</b>	<b>17 262</b>		<b>26 937</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 762</b>	<b>32 437</b>	<b>18 762</b>		<b>32 437</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		<b>32 437</b>	<b>18 762</b>		

#### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	85 131	85 131	
Autres immobilisations financières	8 030	8 030	
Clients douteux ou litigieux	85 248	85 248	
Autres créances clients	173 786	173 786	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 067	2 067	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 931	16 931	
Débiteurs divers	3 857	3 857	
Charges constatées d'avance	65 893	65 893	
<b>TOTAL</b>	<b>440 944</b>	<b>440 944</b>	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 482		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	274 312	69 468	121 004	83 840
Fournisseurs et comptes rattachés	85 065	85 065		
Personnel et comptes rattachés	195 746	195 746		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	279 156	279 156		
Impôts sur les bénéfices	6 640	6 640		
Taxe sur la valeur ajoutée	51 453	51 453		
Autres impôts taxes et assimilés	13 137	13 137		
Autres dettes	68 811	68 811		
Produits constatés d'avance	130 634	130 634		
TOTAL	1 104 954	900 110	121 004	83 840
Emprunts remboursés en cours d'exercice	72 040			

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

Les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 451
Disponibilités	84 242
Total	89 693

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Détail des produits à recevoir

	Montant
Produits financiers	84 242
Organisme social formation	2 067
Organisme social Remboursement IJ	3 384
Total	89 693

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 895
Dettes fiscales et sociales	297 453
Autres dettes	9 049
Total	323 398

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs "factures à parvenir"	16 895
Loyer "Menton"	7 852
Dettes sociales (congs payés et primes...)	195 746
Dettes sociales (charges sociales / CP et Primes)	97 527
Formation	4 180
Remboursement de frais professionnels et divers	1 198
Total	323 398

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		65 893
Total		65 893
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		130 634
Total		130 634

Produits d'exploitation constatés d'avance : évaluation des visites non effectuées.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Antivirus	1 096		
Assurances	191		
Abonnements divers	1 904		
Machine à affranchir	641		
Loyers	3 776		
AGEVAL "GED"	2 772		
Charges Cop	13 747		
Effcience	5 113		
Ecolab	85		
Maintenance informatique logiciel métier	36 426		
Shurgard	142		
Total	65 893		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Visites	130 634		
Total	130 634		

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4.020euros.  
honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

#### Engagement en matière de pensions et retraites

Le montant des engagements en matière de départ à la retraite des membres du personnel s'élève à 150 759 euros au 31/12/2024.  
Ils ont été calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Règl / adhérents	1 083	7710
Total	1 083	
Charges exceptionnelles		
- Dif./ reglements	1 091	
Total	1 091	

### Transferts de charges

Nature	Montant
Formation	11 520
Indemnités J	14 196
Avantages en nature	2 040
Total	27 756